

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 06969 Numéro SIREN : 511 709 677 Nom ou dénomination : ADENES
--

Ce dépôt a été enregistré le 15/07/2019 sous le numéro de dépôt 63848

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 15-07-2019

N° DE DEPOT : 063848

N° GESTION : 2009B06969

N° SIREN : 511709677

DENOMINATION : ADENES

ADRESSE : 18 rue Hélène et François Missoffe 75017 Paris

MILLESIME : 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ADENES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12						
Adresse de l'entreprise 3 RUE DE STOCKHOLM 75008 PARIS		Durée de l'exercice précédent* 9						
Numéro SIRET* 5 1 1 7 0 9 6 7 7 0 0 0 3 9		Néant ☐ *						
		Exercice N clos le, 31122017						
		N-1 31122016						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 467 869	AG	1 901 283	566 585	589 012
		Fonds commercial (1)	AH	70 000	AI		70 000	70 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	855 532	AU	443 569	411 962	381 015
		Immobilisations en cours	AV	5 040	AW		5 040	5 869
		Avances et acomptes	AX		AY			8 900
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	4 701 967	CV		4 701 967	3 359 506
		Créances rattachées à des participations	BB	373 981	BC		373 981	
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	86 726	BI		86 726	63 256
	TOTAL (II)		BJ	8 561 117	BK	2 344 853	6 216 263	4 477 561
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	<i>Comptes vérifiés conformes par le Président</i>		
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	37 427	BW		37 427	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	14 778 847	BY	616	14 778 231	12 122 425
		Autres créances (3)	BZ	6 106 775	CA		6 106 775	5 437 320
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	1 211 633	CE		1 211 633	1 191 349
		Disponibilités	CF	3 819 832	CG		3 819 832	2 276 750
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	243 491	CI		243 491	294 733	
	TOTAL (III)	CJ	26 198 008	CK	616	26 197 391	21 322 578	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	34 759 125	IA	2 345 469	32 413 655	25 800 140	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilités :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS ADENES</u>				Néant ☐ *			
				Exercice N			
				Exercice N – 1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 645 988)			DA	1 645 988	1 645 988	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	2 812 509	2 812 509	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	119 199	113 919	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	645 399	545 086	
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	44 176	105 592	
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK	198 472	166 211	
	TOTAL (I)			DL	5 465 744	5 389 307	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
		Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ	9 940		
	TOTAL (III)			DR	9 940		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	792 992	605 891	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	776	606	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	19 115 999	14 822 221	
	Dettes fiscales et sociales			DY	3 905 567	3 203 718	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		51 000	
	Autres dettes			EA	3 122 636	1 727 395	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	26 937 971	20 410 833		
Ecart de conversion passif* (V)			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	32 413 655	25 800 140		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
			Ecart de réévaluation libre	1D			
			Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	26 341 534	20 004 995	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS ADENES								Néant ☐ *		
			Exercice N					Exercice (N - 1)		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	492 968	FB		FC	492 968	16 893	
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF			
		services *	FG	64 467 474	FH		FI	64 467 474	47 449 408	
	Chiffres d'affaires nets *		EJ	64 960 442	FK		FL	64 960 442	47 466 301	
	Production stockée*						FM			
	Production immobilisée*						FN			
	Subventions d'exploitation						FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	192 869	157 371	
	Autres produits (1) (11)						FQ	198	308	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	65 153 510	47 623 981	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	486 550	14 528
Variation de stock (marchandises)*						FT				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	58 528 028	42 884 727		
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	312 202	255 380		
Salaires et traitements*						FY	4 068 225	3 127 437		
Charges sociales (10)						FZ	1 590 198	1 245 437		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	429 391	291 975	
			- dotations aux provisions*				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	616	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	9 940	
Autres charges (12)						GE	1 307	757		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	65 426 460	47 820 245		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	(272 950)	(196 263)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	251 660	158 211	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	1 343	1 470	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	253 003	159 682	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	11 532	7 211	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	11 532	7 211	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	241 471	152 470	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	(31 478)	(43 793)	

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

III. ANNEXE

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	6	6. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF.....	14
1.1. ACTIVITE DE LA SOCIETE.....	6	6.1 CAPITAUX PROPRES	14
1.2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	6	6.2 TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	14
2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE.....	6	6.3 ETAT DES PROVISIONS	14
3. INFORMATIONS RELATIVE AU CICE.....	6	6.3.1 <i>Provision amortissements dérogatoires.....</i>	<i>14</i>
4. REGLES ET METHODES COMPTABLES	7	6.4 ETATS DES ECHEANCES DES DETTES.....	15
4.1 IMMOBILISATIONS.....	7	6.5 DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES.....	16
4.1.1 <i>Immobilisations incorporelles</i>	<i>7</i>	6.6 CHARGES A PAYER	16
4.1.2 <i>Immobilisations corporelles</i>	<i>8</i>	7. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	17
4.1.3 <i>Immobilisations financières.....</i>	<i>8</i>	7.1. VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES.....	17
4.2 EVALUATION DES STOCKS	9	7.2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION.....	17
4.2.1 <i>En-cours de production de services.....</i>	<i>9</i>	7.3. RESULTAT FINANCIER.....	18
4.3 PROVISIONS REGLEMENTEES	9	7.4. RESULTAT EXCEPTIONNEL	19
4.4 PROVISIONS POUR RISQUES.....	9	7.5. IMPOT SUR LES BENEFICES	19
4.5 DEROGATIONS AUX PRINCIPES GENERAUX.....	9	7.5.1 <i>Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité</i>	<i>19</i>
4.5.1 <i>Changement de méthode d'évaluation</i>	<i>9</i>	7.5.2 <i>Fiscalité différée</i>	<i>20</i>
4.5.2 <i>Changements de méthode de présentation.....</i>	<i>9</i>	7.5.3 <i>Incidence sur le résultat de l'application des dispositions fiscales.....</i>	<i>21</i>
5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF.....	10	8. INFORMATIONS DIVERSES.....	21
5.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	10	8.1 EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE ET INTERIMAIRE.....	21
5.1.1 <i>Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice</i>	<i>10</i>	8.2 IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE ..	21
5.1.2 <i>Tableau des amortissements.....</i>	<i>11</i>	8.3 LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS	22
5.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11	8.4 ENGAGEMENTS FINANCIERS	22
5.3 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES.....	12	8.4.1 <i>Engagements donnés</i>	<i>22</i>
5.4 CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	12	8.4.2 <i>Engagements reçus</i>	<i>23</i>
5.5 COMPTES DE REGULARISATION.....	13	8.5 ENGAGEMENTS SUR LE PERSONNEL	24
5.5.1 <i>Charges constatées d'avance</i>	<i>13</i>	8.5.1 <i>Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite.....</i>	<i>24</i>
5.6 CREANCES SUR LES ENTREPRISES LIEES.....	13	8.5.2 <i>Participation des salariés</i>	<i>24</i>

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Activité de la société

ADENES est un producteur de services sur les marchés de l'assurance et de la maîtrise des risques, qui offre une gamme étendue de prestations dans les domaines de l'expertise, l'assistance et l'accompagnement à la gestion de sinistres.

1.2. Faits caractéristiques de l'exercice

Le 22 février 2017, souscription au capital initial de la SAS ADENES CC de 10 000 actions, dont 100 % ont été versé lors de la souscription. Le pourcentage d'actions détenues est de 100 %.

Sur le premier trimestre 2017, rachat de 1 947 actions de la SA ELEX IARD. Le pourcentage d'actions détenues est de 77,88 %.

Le 8 juin 2017, souscription à 3 448 actions du capital social de la SAS ADENES PPE par apport en numéraire et compensation de créance.

Le 31 décembre 2017, la fusion des sociétés ELEX ATLANTIQUE AQUITAINE et ELEX CPL avec la société ADENES PPE, a donné lieu à l'attribution de 1 115 actions ADENES PPE en rémunération des apports.

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le 3 avril 2018, création d'une filiale détenue à 100 %, nommée SAS ADENES EAD.

3. INFORMATIONS RELATIVE AU CICE

Le CICE (Crédit Impôt Compétitivité Emploi) comptabilisé, en déduction des frais de personnel, dans les comptes de notre entité à la clôture de l'exercice s'élève à 215 172 €.

Au bilan, il a été imputé en moins du poste IS à payer pour 215 172 €.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Le CICE a été utilisé pour l'embauche de collaborateurs afin d'améliorer le délai et la qualité des prestations.

4. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général dans sa version consolidée au 1^{er} janvier 2017.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

4.1 Immobilisations

4.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations :

- ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel) :

Immobilisations incorporelles	Amort pour dépréciation	Amort fiscalement pratiqués
Logiciels	20 à 100 % L	20 à 100 % L

Seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires.

4.1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations :

- ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel) :

Immobilisations corporelles	Amort pour dépréciation	Amort fiscalement pratiqués
Install. générales agencés, aménagés	5 à 10 % L	5 à 10 % L
Matériel de transport	20 % L	20 % L
Matériel de bureau et informatique	20 à 33 % D ou L	20 à 33 % D
Mobilier	10 à 20 % L	10 à 20 % L

Seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires.

4.1.3 Immobilisations financières

Participations et autres titres :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Fusion des titres des sociétés ELEX AA et ELEX CPL dans la société ADENES PPE :

Utilisation de la méthode des valeurs comptables sur la méthode « fusion réalisée en présence d'actionnaires tiers mais la transaction n'a pas de substance commerciale » comme le permet le LEFEBVRE fusions et acquisitions dans la section V.

En effet entre ADENES et les régions ELEX, il y a communauté d'actionnaires.

Les actionnaires non présents dans les deux sociétés, sont très limités en fonction des régions ELEX (à titre d'exemple pour la société ELEX CENTRE, 100% des actionnaires sont présents dans les 2 sociétés, et, dans ELEX ATLANTIQUE AQUITAINE (ELEX AA) 97% des actionnaires sont également présents dans ELEX AA et ADENES).

Les actifs des sociétés ELEX CENTRE et ELEX AA sont distincts de ceux de ADENES PPE (Comme nous avons une répartition géographique de la France chaque région à un territoire qui lui est propre) Les flux de trésorerie générés par les opérations sur les années à venir seront identifiés avant et après la fusion, les sociétés absorbées tout comme la société absorbante distribue annuellement des dividendes à ADENES, la société absorbante ADENES PPE a même une clause de distribution automatique dans ses statuts.

La substance commerciale n'est pas impactée par l'opération de fusion, il n'y a en effet pas de modification des flux de trésorerie suite à l'opération.

Comme nous répondons aux deux critères, il a été retenu pour l'opération ELEX CENTRE et ELEX AA (et sera retenu pour les opérations futures de fusion des régions ELEX dans ADENES PPE), la méthode de valorisation à la valeur comptable.

4.2 Evaluation des stocks

Néant

4.2.1 En-cours de production de services

Néant

4.3 Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

4.4 Provisions pour risques

Les provisions pour risques et charges correspondent au passif social des indemnités de départ à la retraite détaillées en 8.5.1.

4.5 Dérogations aux principes généraux

4.5.1 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4.5.2 Changements de méthode de présentation

La comptabilisation au passif du bilan du passif social des indemnités de départ à la retraite constitue un changement de méthode de présentation comptable par rapport à l'exercice précédent, avec un impact de 9 940 € sur le compte de résultat de l'exercice ; ce passif étant inscrit en engagement hors bilan lors des précédentes clôtures.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

5.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

5.1.1 Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2016	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2017
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	2 248 356	291 239		1 726	2 537 869
Total 1 Incorporelles	2 248 356	291 239	0	1 726	2 537 869
Terrains					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....					
Installations générales et agencements	83 295	873			84 169
Installations techniques, matériels et outillages		15 000			15 000
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier	630 643	134 652		8 932	756 363
Total 2 Corporelles	713 938	150 525	0	8 932	855 532
Immobilisations corporelles en cours (1)	5 870	5 040		5 870	5 040
Total 3 Encours Corporelles	5 870	5 040	0	5 870	5 040
Acomptes	8 900	6 355		15 255	
TOTAL	2 263 126	453 539	0	32 163	3 398 441

- (1) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisés par la société pour les besoins de son activité.

5.1.2 Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Tableau des amortissements techniques :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2016	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2017
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	1 589 343	313 667	1 727	1 901 284
Total 1	1 589 343	313 667	1 727	1 901 284
Terrains				
Constructions				
Installations générales et agencements	22 866	8 283	14	31 135
Installations techniques, matériels et outillages				
Matériel de transport		2 474		2 474
Matériel de bureau informatique, mobilier	310 057	104 967	5 064	409 960
Emballages récupérables et divers				
Total 2	332 923	115 724	5 078	443 569
TOTAL	1 922 266	429 391	6 805	2 344 853

5.2 Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2016	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2017	Provision	Valeur Nette au 31/12/2017
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	3 359 507	1 826 487	484 027	4 701 967		4 701 967
Prêts et autres immobilisations financières	63 256	23 470		86 727		86 727
TOTAL	3 422 763	1 849 957	484 027	4 788 694	0	4 788 694

5.3 Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 21 589 822 € en valeur brute au 31/12/2017 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	479 899 120	184 522 120	5 316 786
Créances rattachées à des participations	373 981	78 604	295 377
Autres immobilisations financières	86 727	86 727	
ACTIF CIRCULANT :	18 235 956	18 235 956	5 021 409
Clients	14 778 108	14 778 108	
Personnel et comptes rattachés	1 012	1 012	
Organismes sociaux	676	676	
Etat : impôts et taxes diverses	3 771 243	3 771 243	
Groupe et associés	1 479 369	1 479 369	
Débiteurs divers	854 475	854 475	
Charges constatées d'avance	243 491	243 491	
TOTAL	18 299 076	18 299 076	5 316 786
Montants des prêts accordés en cours d'exercice	400 000		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	16 019		
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

5.4 Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Créances clients et comptes rattachés	14 778 848	616	14 778 231	12 122 426
Autres créances	6 106 775		6 106 775	5 437 320
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	20 885 623	616	20 885 006	17 559 746

5.5 Comptes de régularisation

5.5.1 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 243 491 €.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
Charges d'exploitation	243 491	294 733
TOTAL	243 491	294 733

5.6 Créances sur les entreprises liées

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
SAS ADENES CLAIM MANAGEMENT	276 933	2 812
SA ELEX IARD	6 240	
SAS ELEX BRETAGNE	51 357	
SAS ADENES CC	177 740	
PIERRAT EXPERTISES	126 092	
SAS ADENES ASSISTANCE	15 671	13 871
SAS ACCESSAVIE	40 570	32 133
SAS ELEX PARIS ILE DE FRANCE	248 553	506 117
SAS ELEX CPL	32 442	64 147
SAS ELEX NORD NORMANDIE	108 540	180 270
SAS ELEX MIDI PYRENEES	187 037	45 746
SAS FOCALYSE	6 048	4 919
SAS BATIFIVE ASSOCIES	53 804	15 758
SAS ELECTROREN	18 163	0
SAS ADENES PPE	1 246 568	198 722
SAS ELEX RAA	228 962	196 628
SAS ELEX ATLANTIQUE AQUITAINE	149 688	139 025
SAS ELEX PAYS BASQUE GASCOGNE	27 677	45 890
Total Groupe et Associés	3 020 085	1 446 878

Les transactions réalisées entre les parties sont conclues dans des conditions normales de marché.

6. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

6.1 Capitaux propres

Catégories de Titres	Valeur nominale en €	Nombre de Titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts RCC	1,00	200 000			200 000
Parts RIGGI	1,00	200 000			200 000
Parts PPE	1,00	1 245 988			1 245 988
Totaux		1 645 988			1 645 988

6.2 Tableau de variations des capitaux propres

	31/12/2016	+	-	31/12/2017
Capital	1 645 988			1 645 988
Prime d'émission	2 812 508			2 812 508
Réserve légale	113 919	5 280		119 199
Autres réserves	545 087	100 312		645 399
Report à nouveau créditeur				
Report à nouveau débiteur				
Résultat	105 592	44 176	105 592	44 176
Amortissement dérogatoire	166 211			166 211
Totaux	5 389 304	149 768	105 592	5 433 481

Affectation des résultats de l'exercice 2016 :

Les comptes de l'exercice 2016 ont fait apparaître un résultat de 105 592 €. Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, ce profit a été affecté comme suit :

- 5 280,00 € à la réserve légale,
- le solde au poste « Autres Réserves ».

6.3 Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

6.3.1 Provision amortissements dérogatoires

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2016	Dotations	Reprises	Au 31/12/2017
Amortissements dérogatoires	166 211	96 495	64 235	198 472
TOTAL	146 756	70 375	72 873	198 472

6.4 Etats des échéances des dettes

DETTEs	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine	792 992	196 556	596 437	
Emprunts et dettes financières divers	776	776		
Fournisseurs et comptes rattachés	19 115 999	19 115 999		
Personnel et comptes rattachés	399 700	399 700		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	587 547	587 547		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	2 890 140	2 890 140		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	28 181	28 181		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	3 122 636	3 122 636		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	19 802 191	19 479 792	228 215	94 184
Emprunts souscrits en cours d'exercice	415 776			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	228 506			

6.5 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
Fournisseurs Groupe		
Fournisseurs France	14 697 821	11 643 667
Fournisseurs Etrangers		
Effets à Payer autres que le Groupe		
Effets à payer Groupe		
Fournisseurs factures non parvenues(1)	3 716 024	2 346 772
Valeurs nettes comptables	18 413 845	13 990 439

(1) Dont 475 513 € pour provision de pénalités allianz au titre de l'exercice, et 562 765 € relatif à la restitution de la retenue allianz.

6.6 Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2017	Exercice 2016
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 716 024	2 346 772
Dettes fiscales et sociales	757 241	758 742
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)	776	606
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		51 000
Autres dettes (1)	1 150 715	550 191
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	5 624 756	3 707 311

(1) Dont 733 327 € d' avoir pour pénalités axa 2017

7. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

7.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2017 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	France	Exercice 2017 CEE + Export	Total	Exercice 2016 Total
Ventes de marchandises	492 968		492 968	16 893
Ventes de produits finis				
Production vendue de services	64 467 474		64 467 474	47 449 408
Chiffre d'affaires	64 960 443		64 960 443	47 466 301
%	100 %	%	100 %	

Les ventes de marchandises correspondent à la refacturation du matériel acheté par la société ADENES pour le compte de ces filiales et à une opération de leaseback.

7.2. Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
Production stockée		
Production immobilisée		
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation		
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges	193 068	157 680
TOTAL	193 068	157 680

Le poste transfert de charges se décompose comme suit :

Détail du poste transfert de charges	Montant
Transfert de charges d'exploitation	
Transfert de charges de personnel	193 068
Transfert de charges exceptionnelles	
TOTAL	193 068

7.3.Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 241 472 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2017	Exercice 2016
PRODUITS FINANCIERS	253 004	159 682
Produits financiers de participations	231 216	143 337
Revenus des comptes courants d'associés	20 444	14 874
Autres intérêts et produits assimilés	1 343	1 471
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	11 532	7 212
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	11 532	7 212
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	241 472	152 471

Les produits financiers de participations se répartissent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant
- Dividendes Groupe	
- Dividendes Hors Groupe	230 054
TOTAL	230 054

Sociétés concernées	Dividendes reçus
ELEX RHONE ALPES	36 000
ADENES PPE	55 544
ELEX GRAND EST	13 204
ELEX MIDI PYRENEES	24 138
ELEX CPL	38 162

7.4. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de -32 838 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2017	Exercice 2016
PRODUITS EXCEPTIONNELS	540 910	1 519 767
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	476 676	338 427
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 140 049
Reprises sur provisions et transferts de charges	64 235	41 291
CHARGES EXCEPTIONNELLES	573 748	1 398 626
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	477 253	345 846
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		989 536
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	96 495	63 245
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-32 838	121 141

7.5. Impôt sur les bénéfices

La société ADENES est la société mère d'un Groupe d'intégration fiscale ayant pour filiale, les sociétés ADENES CLAIM MANAGEMENT, ADENES ASSISTANCE et ACCESSAVIE..

7.5.1. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité

Résultats	Bénéfices comptables avant impôt	Réintégrations et déductions	Résultat fiscal	Montant de l'impôt théorique	Report déficitaire à imputer IS	Dû	Résultat net après impôt
TOTAL	44 176	- 420 193	-464 369				44 176

Exercice 2017		
Bénéfice comptable de l'exercice		44 176
1. Réintégrations fiscales		115 748
2. Déductions fiscales		624 293
Détermination du résultat fiscal	BENEFICE	DEFICIT
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		464 369
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
RESULTAT FISCAL		464 369

Le produit d'impôts correspond aux crédits d'impôts imputables et au produit d'intégration fiscale.

La ventilation de l'impôt sur les sociétés entre le résultat courant et le résultat exceptionnel s'établit comme suit :

	Résultat courant	Résultat exceptionnel	participation	Effet intégration	Total
Résultat avant impôt	- 31 479	- 32 838			- 64 317
Impôt	- 12 200	0		120 693	108 493
Résultat net	-43 679	-32 838		120 693	44 176

7.5.2.Fiscalité différée

BASES	A l'ouverture de l'exercice (K€)	Variations en résultat de l'exercice (K€)	A la clôture de l'exercice (K€)
Evaluations dérogatoires en vue d'obtenir des allègements fiscaux :			
Provisions réglementées :	166 211	32 261	198 472
Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges :			
Provision pour indemnité de départ à la retraite		9 940	9 940
Participation			
Contribution sociale de solidarité	55 985	15 035	71 020
Provision dépréciation des créances Clients		616	
Autres provisions pour risques			
TOTAL	222 196	57 852	280 048

IMPOTS	A l'ouverture de l'exercice (K€)	Variations en résultat de l'exercice (K€)	A la clôture de l'exercice
Evaluations dérogatoires en vue d'obtenir des allègements fiscaux :			
Provisions réglementées :	55 404	9 033	64 437
Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges :			
Provision pour indemnité de départ à la retraite		2 783	2 783
Participation			
Contribution sociale de solidarité	30 618	4 210	34 828
Provision dépréciation des créances Clients		172	172
Autres provisions pour risques			
TOTAL	86 022	16 198	102 220

7.5.3. Incidence sur le résultat de l'application des dispositions fiscales

Impact sur le résultat de l'exercice	2017
Résultat de l'exercice	44 176
- Impôt sur les bénéfices	-107 360
- Crédits d'impôts :	
crédit d'impôt en faveur de la recherche	
crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	
crédit d'impôt famille	
réduction d'impôt en faveur du mécénat	- 600
crédit d'impôt investissement en Corse	
crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	- 533
crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	
autres imputations	
Résultat avant impôt (ou crédit d'impôt)	- 64 317
+ Dotations de l'exercice aux provisions réglementées	96 495
- Reprises de l'exercice sur provisions réglementées	64 235
Variation des provisions réglementées : - amortissements dérogatoires	32 260
Résultat hors dispositions fiscales	- 32 057

8. INFORMATIONS DIVERSES

8.1 Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2017, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2017	Effectif	Effectif n-1
Cadres	26	24
Agents de maîtrise, techniciens et employés	112	117
Ouvriers		
TOTAL	138	141

8.2 Identité de la société mère consolidante

La société SAS ADENES 3 RUE DE STOCKHOLM 75008 PARIS – FRANCE, est la société mère, tête de groupe.

8.3 Liste des filiales et des participations

Sociétés concernées	Nb d'actions	Capital détenu	Valeur comptable brute des titres	Valeur comptable nette des titres	Capitaux propres y compris résultat	Chiffre d'affaires HT	Résultat Net
SAS ADENES CLAIM	1 000	100 %	10 000	10 000	556 791	2 666 913	288 740
SAS ADENES ASSITANCE	1 000	100 %	10 000	10 000	-27 421	-27 421	-7 415
SAS FOCALYSE	820	82 %	8 200	8 200			
SAS BATIFIVE ASSOCIES	750	60 %	30 000	30 000	115 401	1 567 041	268 362
SAS ELEX NORD NORMANDIE	7 670	51 %	410 345	410 345			
SAS ELECTROREN	102 000	51 %	102 000	102 000	21 310	125 193	-114 984
SAS DYNAREN	150 000	49,02 %	150 000	150 000			
SAS ACCESSAVIE	10 000	100 %	10 000	10 000	-118 720	14 970	-76 181
SAS ADENES CC	10 000	100 %	10 000	10 000	-227 341	319 720	-237 341
SA ELEX IARD	1 947	77.88 %	29 265	29 265	107 254	13 608	152 402
SAS ADENES PPE	6 673	5,69 %	2 499 369	2 499 369			
SAS ELEX RHONE ALPES	45 000	6 %	477 364	477 364			
SAS PIERRAT	177	6 %	380 735	380 735			
SAS ELEX MIDI PYRENEES	263	6,01 %	386 684	386 684	4 193 318	844 609	8 215 347
SAS ELEX BRETAGNE			96 419	96 419			
SAS ELEX PAYS BASQUE	15	6,25 %	91 586	91 586			

8.4 Engagements financiers

8.4.1 Engagements donnés

Nantissement de fonds de commerce :

Le Crédit Agricole a nanti le fonds de commerce « BATI FIVE ASSOCIES », en contrepartie du prêt de 300 000 €.

Montant restant dû au 31 décembre 2017 : 28 978,18 €

Le Crédit Agricole a nanti le fonds de commerce « ADENES CC », en contrepartie du prêt de 400 000 €.

Montant restant dû au 31 décembre 2017 : 373 981,44 €

Nantissement de Titres :

L'emprunt souscrit le 15 octobre 2015 auprès du Crédit Agricole d'un montant de 400 000 € est garanti par le nantissement de 7 670 actions de la SAS ELEX NORD NORMANDIE.

Montant restant dû au 31 décembre 2017 : 280 645,05 €

L'emprunt souscrit le 2 février 2016 auprès du Crédit Agricole d'un montant de 150 000 € est garanti par le nantissement de 102 000 actions de la SAS DYNAREN.

Montant restant dû au 31 décembre 2017 : 96 214,51 €

8.4.2 Engagements reçus

Engagements reçus	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés à l'exploitation / immobilier/ expansion				
Créances garanties				
	0	0	0	0

Chiffres exprimés en euros et en HT	Redevances payées en 2017	Redevances restantes à payer à 1 an	Redevances restantes à payer +1an à 5 ans	Total à payer	Prix d'achat résiduel
ECONOCOM	238 966	238 966	59 742	298 708	
SOGLEASE	294 772	255 872	6 755	262 627	
TOTAL	533 738	494 838	66 497	561 335	

ADENES
S.A.S au capital de 1 645 988 €
Siège social : 3, rue de Stockholm
75008 PARIS
R.C.S PARIS : 511 709 677

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE ORDINAIRE ANNUELLE
ET EXTRAORDINAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2018
APPROBATION DES COMPTES ANNUELS ET DES COMPTES CONSOLIDÉS 2017
AFFECTATION DU RÉSULTAT

RÉSOLUTIONS PROPOSÉES ET ADOPTÉES EN L'ÉTAT :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Directeur Général ainsi que du rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, approuve les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2017 tels qu'ils lui ont été présentés, se soldant par un bénéfice de 44 176 €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'assemblée générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

L'assemblée générale approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 5 021 € n'ayant pas généré d'impôt sur les sociétés vu que le résultat fiscal de l'exercice est déficitaire.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport sur la gestion du groupe inclus dans le rapport de gestion de la société ADENES et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2017 tels qu'ils lui ont été présentés, se soldant par un bénéfice net d'ensemble consolidé de 9 392 663 € et bénéfice net consolidé part du groupe de 564 948 €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport sur la gestion du groupe.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, d'un montant de 44 176 €, comme suit :

- au poste « Réserve légale » : 2 210 €
- le solde, soit 41 966 €, au poste « autres réserves ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

NEUVIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME PAR LE PRÉSIDENT

La société VEX

Représentée par M. Emmanuel VILLETTE



KPMG S.A.
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège Cedex
France

euraudit

Résidence Cap Wilson 81
boulevard Carnot
31000 Toulouse

ADENES S.A.S.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

ADENES S.A.S.

3, rue de Stockholm - 75008 Paris

Ce rapport contient 27 pages

Référence : AB/JP/AH



KPMG S.A.
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège Cedex
France



Résidence Cap Wilson 81
boulevard Carnot
31000 Toulouse

ADENES S.A.S.

Siège social : 3, rue de Stockholm - 75008 Paris
Capital social : € 1 645 988

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux associés de la société ADENES S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ADENES S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations

suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes « 4. Règles et méthodes comptables – 4. 1 Immobilisations – 4. 1. 3 Immobilisations financières » et « 8. Informations diverses – 8. 3 Liste des filiales et des participations » de l'annexe des comptes exposent les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des titres de participation et autres titres immobilisés, ainsi que la situation nette de chacune des filiales de votre société.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directeur général et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du Code de commerce, pris en application de l'article L.441-6 dudit code, sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Directeur Général.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

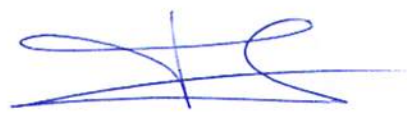
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Labège, le 10 septembre 2018
KPMG S.A.

Toulouse, le 10 septembre 2018
Euraudit



Anne Briqueteur
Associée



Julien Duffau
Associé